



De : Germaine CISSE, Déléguée Syndicale CFDT

A : Vincent DUGUAY, Directeur des Attractions et Chef d'établissement des Services Techniques

CC : Stéphane LAMADON, Directeur des Relations Sociales

Objet : Notre rencontre du 13 mai relatif à la mise en place de la réorganisation des Services Techniques

Chessy, le 16 mai 2008

Monsieur le Chef d'établissement,

Je prends acte des nombreuses modifications réalisées sur les planifications des équipes techniques dans le cadre du suivi de la mise en place de la réorganisation des Services Techniques.

Il ressort de l'analyse des documents donnés aux membres du CHSCT pour la réunion du 23 mai qu'il manque des modifications demandées par les salariés des services Ride.

Lors de notre entrevue du 13 mai 2008, je vous ai fait part de l'inquiétude des salariés de ces services pour le non choix des plannings qu'ils ont proposé à leur manager. Toutefois si ces plannings sont en cours de finalisation, je profite de ce courrier pour vous remonter les dernières informations recueillies sur le terrain :

1. Territoire 1 / ride : mise en place d'une équipe en nuit fixe, une équipe en 3 x 8 avec une répartition équitaine des matins, soirs, nuits et jours.
2. Territoire 2 / ride : diminution du cycle de travail proposé actuellement sur 15 semaines.
3. Equipe Cinéma : tenue de vos engagements concernant l'effort financier correspondant au montant de la prime d'équipe.
4. Territoire 3 / ride : effort financier pour l'ajout de 2 nuits par mois, pour combler l'absence de nuits fixes.

Toutefois, je note que vous n'avez toujours pas de charge de travail à nous présenter pour la comparer aux exigences des plannings. J'en suis étonnée et trouve cela inadmissible pour une division comme la nôtre.

En l'absence de toutes données réelles de charge de travail, au vu de l'impact non négligeable sur les salariés qui vont composer les équipes des territoires, et afin de répondre aux impératifs de notre société et aménager la vie sociale et privée de nos collègues, je vous invite Monsieur le Chef d'Etablissement, à faire preuve d'humanité en approuvant au maximum les plannings proposés par les équipes techniques. Le personnel a pleinement conscience des impératifs pour notre société, pour notre division, pour leur territoire. La plupart de ces propositions permettent de concilier vie professionnelle et vie privée.

Dans l'attente d'une réponse plus que favorable aux demandes de salariés sous votre responsabilité sociale.

Recevez, Monsieur le Chef d'Etablissement, mes salutations respectueuses et engagées.

Germaine CISSE
Déléguée Syndicale CFDT

Confédération Française Démocratique du Travail

Section Syndicale CFDT Eurodisney SAS, SCA, ED Spectacles
BP 100 Bâtiment Brother Bear 77 777 Marne-La-Vallée Cedex 04
Tél. : 01.64.74.48.57 – 01.60.43.61.28 Fax : 01.64.74.48.76
www.cfdt-disney.org e mail : section-syndicale@cfdt-disney.org